

Auteurs Francesco Obino (Global Development Network), Sophie Salomon (Agence française de développement), Linda Zanfini (Agence française de développement)

NOVEMBRE
2023 | N° 13

Financer sans nuire : pour des dispositifs vertueux de soutien à la recherche africaine en sciences sociales

Policy Paper

Table des matières

Messages saillants	p. 4	3.	
Introduction	p. 5	Une offre de services	
1.		intégrés pour les	
Un dispositif au service		différentes communautés	
de la recherche africaine		d'acteurs de la recherche	p. 17
en sciences sociales :			
pour quoi faire ?	p. 9	Conclusions	p. 22
2.		Références	
Un dispositif intégré		bibliographiques	p. 23
pour promouvoir			
une approche holistique			
autour des enjeux			
et défis de la			
recherche africaine	p. 13		

Résumé: La recherche africaine peine à émerger à l'international. L'Afrique ne publie qu'environ 3,5 % du total des publications scientifiques mondiales. Quant aux sciences sociales, elles ne représentent qu'une partie infime de ce chiffre.

Alors que la communauté internationale reconnaît l'importance, pour chaque pays, de disposer d'une recherche nationale solide et arrimée à la décision publique, et que la plupart des Etats africains se sont engagés à consacrer à ce secteur 1% de leur PIB, la recherche africaine reste encore sous-financée et dépend d'une aide internationale fréquemment peu conforme aux principes d'efficacité, ce qui est à l'origine d'un certain nombre de tensions.

Sur la base de ces constats, ce document se propose d'imaginer un dispositif « vertueux » de soutien à la recherche africaine en sciences sociales « pour le développement » (à savoir, la production de connaissances visant à appuyer, ou pouvant être utilisées, dans l'élaboration des politiques publiques et des trajectoires de développement). Ce dispositif prendrait la forme d'une plateforme couvrant différentes catégories d'activités dont les impacts tendent à rentrer en tension, pour y répondre de manière articulée et cohérente, en ayant en ligne de mire le renforcement des systèmes de recherche. Cette plateforme canaliserait les financements internationaux, dont elle favoriserait l'utilisation stratégique en réponse aux besoins des différentes communautés d'acteurs de la recherche (bénéficiaires, acteurs du financement, contributeurs au débat international...).

Elle disposerait d'un composant dédié à financer des projets de recherche initiés et portés par des chercheurs, et des programmes de renforcement des capacités individuelles, institutionnelles et au niveau des systèmes de recherche. Autour de ce composant financier se grefferaient, dans une approche « holistique », des services complémentaires de production de connaissances sur l'état de la recherche, de soutien à la conception et à la mise en œuvre des appuis, d'expertise en matière d'évaluation, de mise en réseau et de partage des connaissances.

En s'inspirant de principes de simplification, de durabilité, de subsidiarité vis-à-vis des acteurs nationaux et de droit à l'initiative des bénéficiaires, ce dispositif minimiserait les risques de distorsion et contribuerait à élever les normes de la communauté de donateurs. Dans une logique d'harmonisation de l'aide, il ne viendrait pas se substituer aux institutions existantes, ni s'ajouter à des initiatives déjà foisonnantes, mais se proposerait de réduire la fragmentation, d'harmoniser les procédures et d'améliorer la gestion des financements, dans l'intérêt des institutions et des systèmes de recherche nationaux.

Messages saillants

- La recherche africaine ne représente qu'une faible partie de la recherche mondiale, en termes de publications (3,5%) comme d'effectifs (2,5%) ; les sciences sociales, essentielles pour mettre les fruits de la recherche au service des sociétés, en constituent une partie infime.
 - La recherche africaine est très dépendante des financements internationaux, ce qui aboutit souvent à diverses tensions. Un dispositif inspiré des résultats de la recherche sur cette question et des expériences de financement permettrait de minimiser ces tensions et de minimiser ces tensions dans le financement réussies de la recherche en sciences sociales.
 - Autour de principes de simplification, durabilité, subsidiarité et droits d'initiative des bénéficiaires, les différentes composantes de ce dispositif viseraient, de manière cohérente, à financer la production de recherche et le renforcement des capacités, à approfondir la connaissance des contextes, l'évaluation des programmes et la mise en réseau des communautés d'acteurs.
 - Cette « entrée unique » permettrait d'harmoniser les procédures, de réduire la fragmentation, de mettre en place – et à l'échelle – des mesures adaptées aux bénéficiaires, notamment les institutions nationales de recherche, dont les intérêts seraient au cœur de ses interventions.
-

Introduction

La communauté internationale reconnaît la mobilisation de la science comme un facteur clé pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. Le développement d'une recherche solide au niveau national est également considéré comme indispensable pour appréhender les enjeux et les défis locaux et leurs spécificités, pour proposer des solutions adaptées et pour éclairer les choix des décideurs. Dans les pays du Sud, les bailleurs internationaux publics et privés se mobilisent pour financer la production de connaissances pour le développement et appuyer les capacités de ce secteur. Dans la plupart des pays africains, ces financements ont plus ou moins amplement suppléé au manque de financements étatiques, qui peinent à décoller malgré les engagements politiques, la plupart des États africains s'étant engagés, comme le recommande l'Union africaine, à consacrer 1% de leur PIB à la recherche et développement). Néanmoins, ces financements ont aussi créé un phénomène de dépendance et donné lieu à des effets pervers, comme l'ont montré plusieurs travaux de recherche (cf. encadré 1, *infra*).

Les acteurs de la recherche africaine déplorent une aide fragmentaire, peu lisible, peu efficace malgré son importance pour les chercheurs, ainsi que des lourdeurs administratives handicapantes. Pour leur part, les bailleurs, à l'origine d'initiatives individuelles ou collectives, affirment le besoin d'approfondir leurs connaissances et de mieux cibler, voire de coordonner, leur action. Cependant, malgré leurs engagements, les échanges au sein de la communauté internationale restent limités et les retours d'expérience sur les dispositifs et instruments financiers mis en place sont rarement partagés, compilés, évalués ou mis à l'échelle. Les effets du soutien international sur les systèmes de recherche locaux demeurent une question ouverte.

Sur la base de ces constats, ce document se propose d'imaginer ce que serait un dispositif vertueux de soutien à la recherche africaine en sciences sociales, c'est-à-dire un dispositif qui réduirait autant que possible les risques de distorsion des systèmes de recherche locaux tout en permettant une utilisation stratégique du soutien international à la recherche

sur le continent. Pour ce faire, il se nourrit de l'expérience institutionnelle et professionnelle des auteurs auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et du *Global Development Network* (GDN), ainsi que de plusieurs travaux de recherche récents sur l'état de la recherche africaine et de son financement, et des résultats d'une série d'ateliers organisés par l'AFD et associant différentes catégories d'acteurs concernés par ce sujet. Ces travaux mettent en évidence les défis du secteur et les implications parfois contradictoires (« tensions ») des interventions des bailleurs, entre financement d'une recherche « utile » à leurs mandats de développement et renforcement des institutions et systèmes de recherche.

Ce document se propose ainsi de faire le lien entre les principes à adopter pour maximiser l'efficacité des interventions (ou, a minima, pour ne pas nuire), les bonnes pratiques à promouvoir, et leur déclinaison opérationnelle en instruments et outils. S'adressant à différentes catégories d'acteurs (bailleurs, chercheurs, institutions d'intermédiation...), il a pour ambition d'inspirer des solutions concrètes pour le renforcement de la recherche sur le continent africain et de l'efficacité de l'aide au développement dans ce secteur, tout en rapprochant les perspectives de ces différentes communautés.

Encadré 1. – Des tensions inhérentes au financement de la recherche africaine

Un policy paper¹ de l'AFD contribue à identifier les tensions sous-jacentes au financement international de la recherche africaine, inhérentes aux « implications parfois contradictoires des choix » et des objectifs stratégiques visés par les appuis financés. Ces tensions trouvent souvent leur origine dans les rapports de force à l'œuvre entre les acteurs de la recherche et leurs financeurs. Souhaitant disposer d'une recherche « utile », ces derniers peuvent adopter une logique de commanditaire qui – en contradiction avec le principe d'indépendance de la recherche – risque de transformer les chercheurs en « consultants experts ». Plus concrètement, cela se manifeste par des tensions entre l'agenda du bailleur et celui des équipes de recherche, en termes de choix des thématiques et des questions de recherche ; mais aussi par des tensions entre les « modes » de conduire la recherche : en termes de méthodologie adoptées, de temporalités, de formats de publication, ou encore dans la possibilité d'utiliser les résultats de recherche en s'affranchissant de la « censure » du bailleur. Selon les objectifs, les priorités linguistiques (langue de production et de diffusion de la recherche) peuvent aussi diverger.

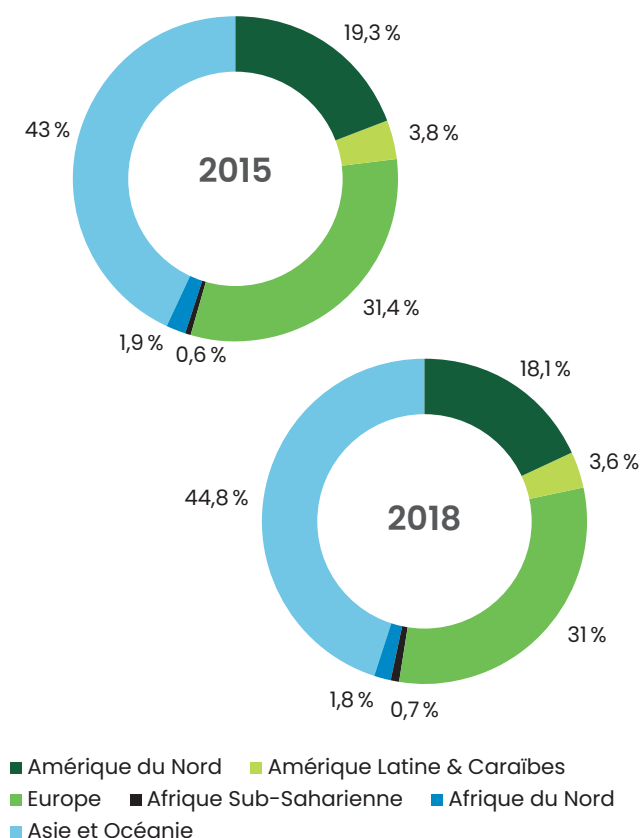
Des tensions sont aussi inhérentes au ciblage et modalités d'appui : comme indiqué, les financements en mode projet peuvent détourner les équipes de leurs agendas de recherche propres et de plus long terme ; les appuis aux capacités individuelles peuvent de facto affaiblir les institutions et systèmes de recherche ; et le recours à la contractualisation via des équipes de recherche « du Nord » pour des raisons administratives peut justement contribuer à affaiblir les capacités administratives du bénéficiaire final. Dans un contexte de ressources limitées, le bailleur doit aussi opérer des choix d'allocation : entre des soutiens élargis à un grand nombre de bénéficiaires (avec un risque de saupoudrage) et le ciblage d'un nombre réduit d'acteurs pour enclencher des effets de seuil ; entre le ciblage d'institutions d'excellence, en pariant sur leur capacité à tirer les autres vers le haut, et le renforcement des acteurs les plus faibles ; ou encore entre l'appui aux acteurs institutionnels et à la recherche « pure » et le soutien à des acteurs davantage connectés au débat public (think tanks, centres « orientés mission »...).

¹ Botton S. et R. d'Aiglepierre, 2020, Repenser le financement International des recherches africaines, Policy Paper 3, Agence française de développement.

1. Un dispositif au service de la recherche africaine en sciences sociales : pour quoi faire ?

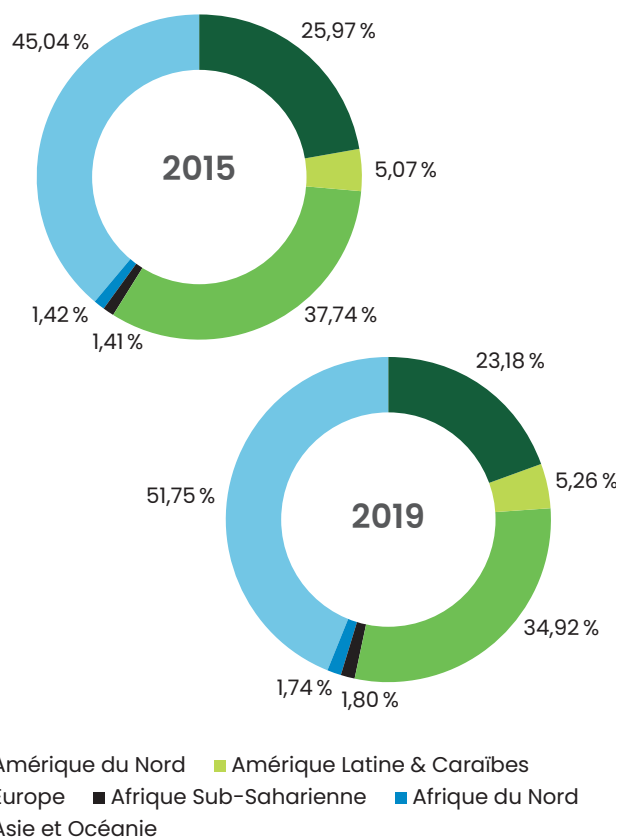
Un nouveau dispositif de soutien à la recherche africaine en sciences sociales devra voir le jour, en premier lieu pour accompagner le développement du segment le moins soutenu de la recherche mondiale, et, au-delà, pour permettre aux sciences sociales de jouer pleinement leur rôle dans les trajectoires de développement durable africaines. En termes de production scientifique comme de communauté de chercheurs, la recherche africaine ne représente en effet qu'une part infime de la recherche mondiale. D'après le rapport de l'UNESCO sur la science de 2021, la part de l'Afrique subsaharienne dans les publications mondiales n'était que de 1,8% en 2019, contre 1,4% cinq ans auparavant, et les chercheurs sur le continent ne représentent que 0,7% de la communauté mondiale.

Graphique 1 - Part de l'effectif mondial des chercheurs par région, 2015 et 2018 (%)



Source : Rapport de l'UNESCO sur la science, 2021

Graphique 2 - Parts des publications scientifiques dans le monde, 2015 et 2019 (%)²



Source : Rapport de l'UNESCO sur la science, 2021

² La somme des valeurs régionales supérieure au total à l'échelle mondiale s'explique par le fait que certains articles co-signés par des auteurs issus de régions différentes sont comptabilisés plusieurs fois, pour chaque région concernée.

Les sciences sociales et humaines, qui souvent ne sont même pas comptabilisées dans les statistiques officielles, représentent qui plus est la fraction la plus petite de ces chiffres. Bien qu'elle se relève progressivement des coupes drastiques subies dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et des « années sombres » caractérisées par sa désinstitutionalisation, et qu'elle poursuive une émancipation plus achevée des modèles coloniaux qui sont ses origines, la recherche africaine demeure en situation de sous-financement chronique, notamment en sciences sociales³. Or, comme l'a écrit le philosophe Felwine Sarr dans son ouvrage *Afrotopia*, les sciences sociales « ont pour rôle premier de contribuer à une compréhension fine des dynamiques sociétales, sans laquelle aucune perspective de transformation positive des sociétés n'est possible »⁴. Quand on parle de développement, ces disciplines sont incontournables : elles permettent de « penser » le monde social et de comprendre ses mécanismes ; selon une logique plus utilitariste, elles contribuent à un débat public informé et à des politiques publiques pertinentes, y compris à travers un regard critique et l'évaluation; leur interaction avec la technologie, les sciences de la santé et les sciences dures permet de mettre le fruit des innovations scientifiques au service du bien-être des sociétés, et d'aborder la question des incitations et de la régulation de l'innovation au sens large. Elles jouent un rôle clé pour faciliter le lien entre sciences, politiques et société. Enfin, les capacités locales de recherche en sciences sociales sont, en elles-mêmes, une pièce fondamentale de ce qu'on appelle le développement durable.

Il apparaît donc nécessaire de développer un instrument innovant, à la fois idéal et réaliste, inspiré des résultats de la recherche, des « grands principes » auxquels elle a abouti, et des différentes expériences des institutions travaillant dans ce secteur pour accélérer l'émergence de la recherche africaine en sciences sociales et promouvoir l'efficacité de l'aide internationale.

3 À titre d'exemple, au Nigeria, deuxième au classement des pays africains "producteurs" de recherche en sciences sociales après l'Afrique du Sud, seulement 9% de la dépense intérieure brute en recherche et développement va à la recherche en sciences sociales (cf. Egbetokun A. et al, 2020).

4 Sarr F., 2016, *Afrotopia*. Philippe Ray.

2. Un dispositif intégrés pour promouvoir une approche holistique autour des enjeux et défis de la recherche africaine

Sans remplacer la pluralité des initiatives existantes, cet instrument prendrait la forme d'une plateforme couvrant différentes catégories d'activités dont les impacts tendent à rentrer en tension, qui viserait à répondre de manière articulée et cohérente aux besoins définis par les différentes catégories d'acteurs de la recherche sur le continent, à les accompagner dans une démarche de collaboration, et à produire des connaissances sur l'impact de ces efforts. Cette plateforme permettrait de canaliser les financements des bailleurs et de coordonner leurs interventions, tout en leur offrant un lien beaucoup plus étroit, stratégique et équilibré avec les contextes financés. Elle promouvrait une approche systémique, en ayant en ligne de mire le renforcement des systèmes de recherche – quel que soit le niveau d'intervention et les cibles de court terme des financements qu'elle attirerait. Il s'agirait d'une plateforme d'apprentissage partagée pour les donateurs qui financeraient par son intermédiaire, ainsi que pour ceux qui financeraient directement. Grâce à l'apprentissage que cette plateforme permettrait, le dispositif contribuerait à élever les normes suivies par l'ensemble de la communauté de donateurs.

Pour promouvoir cette approche holistique, la plateforme (dont « l'offre de services » est détaillée dans la section 3 ci-dessous) devrait promouvoir :

- **La connaissance des contextes**, pour définir les objectifs et cibler les outils de financements en fonction des besoins et sur la base d'analyses systématiques, comparatives, cumulatives, partagées et débattues ;
- **L'appui à la production de recherche**, à travers des processus de financement favorisant le droit d'initiative des chercheurs et mettant en avant leurs agendas de recherche propres ;
- **Le renforcement des capacités de recherche**, au niveau des individus, des institutions, (académiques et non), et des politiques et systèmes de recherche, avec une attention particulière à l'interaction entre ces trois niveaux et aux possibles tensions entre objectifs ;

- **L'évaluation de la recherche et des appuis dont elle bénéficie**, et la diffusion d'une culture de l'évaluation ;

- **Des fonctions de mise en réseau**, pour partager les informations et les connaissances produites et promouvoir les interactions entre toutes les parties prenantes à la recherche.

S'inspirant des enseignements des recherches menées sur ce secteur, cette plateforme serait régie par quatre grands principes :

- Un **principe de durabilité** : ces efforts viseraient tout d'abord l'autonomisation des acteurs de la recherche africaine dans la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'agendas de recherche contribuant « à une compréhension fine des dynamiques sociétales » sur le continent, y inclus à travers les débats publics. Ce principe guidera la programmation et l'évaluation de toute initiative lancée à travers la plateforme, qui veillera ainsi à éviter, ou du moins à minimiser, la création de dynamiques de dépendance ;

- un **principe de « droit à l'initiative »**, afin de soutenir et d'accompagner les initiatives portées par les bénéficiaires, en réponse à leurs demandes et en fonction des besoins qu'ils auront identifiés, de lutter contre la tendance des bailleurs internationaux à orienter ou du moins à hiérarchiser les thématiques de recherche, de favoriser l'appropriation et de garantir l'indépendance des chercheurs⁵. Celle-ci se matérialise dans la liberté d'établir l'agenda de recherche comme dans celle de valoriser et d'utiliser les résultats des travaux de recherche de manière autonome, y compris aux fins des publications académiques, en disposant des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci.

- un **principe de subsidiarité** vis-à-vis des autres acteurs du secteur tels les Agences nationales de la recherche ou les universités pour la mise en œuvre de services spécifiques, permettant d'offrir à ces acteurs, sur la base de leur expression des besoins, des financements additionnels pour accompagner leurs activités, en favorisant l'alignement. La plateforme n'aura pas vocation

⁵ Cette indépendance n'est pas en contradiction avec la promotion, dès lors que cela est pertinent, d'objectifs spécifiques en termes de développement durable, par exemple via des incitations à réduire les inégalités (notamment de genre), à promouvoir l'innovation ou la pluridisciplinarité, etc.

à se substituer, même ponctuellement, aux institutions existantes. A titre d'exemple, elle ne fournirait pas de service de formation à la recherche, mais pourrait financer ou mettre en œuvre des écoles d'été, des formations pour les personnels administratifs et les gestionnaires de programmes de recherche, etc.

- un **principe de simplification**, afin d'éviter la prolifération des conditions, contraintes et processus imposés aux bénéficiaires et qui donnent lieu à des coûts de transaction souvent rédhibitoires (y compris pour les bailleurs...), sans réduire pour autant la diversité et la richesse actuelles du secteur.

Cette « plateforme » s'adresserait ainsi à différentes communautés d'acteurs de la recherche :

- Les utilisateurs, bénéficiaires directs et indirects des financements et activités de renforcement des capacités : chercheurs et chercheuses et institutions de recherche du Sud et du Nord, *think tanks*, ministères (y compris ceux qui exercent une tutelle sur les institutions de recherche), utilisateurs des résultats des recherches (y compris les décideurs nationaux)... ;
- Les acteurs du financement, notamment ceux qui peuvent apporter un appui en termes de solutions financières : bailleurs bi et multilatéraux et leurs plateformes de dialogue, ONG, fondations, acteurs nationaux tels les agences nationales de la recherche... ;
- Les acteurs (notamment les chercheurs et chercheuses) qui alimentent le débat international sur la recherche africaine, qui utiliseraient ou contribueraient à la production de connaissances dans ce domaine.

3. Une offre de services intégrés pour les différentes communautés d'acteurs de la recherche

Les opérations de la plateforme s'articuleraient autour d'une offre de services stratégiques répondant aux besoins de ces différentes communautés.

A. Au cœur de l'instrument, il y aurait une forte capacité de gestion pour concevoir et mettre en œuvre des guichets de financement de projets de recherche et de renforcement des capacités, appuyant ainsi une production de connaissances indépendante et de qualité en soutien aux politiques de développement locales. Ce « composant financier » du dispositif comprendrait d'une part des financements de programmes de recherche thématiques, d'autre part des guichets de financement en faveur d'institutions, de segments spécifiques du milieu de la recherche (jeunes chercheurs, chercheurs intéressés par l'impact sociétal...) ou encore des réseaux de recherche du continent. Sa caractéristique distinctive serait de mettre à la disposition des bailleurs un ensemble de compétences pour gérer un large éventail d'instruments de financement ; les principaux services comprendraient par exemple la gestion de fonds délégués, le développement d'ingénierie financière et le conseil. En plus de favoriser l'autonomie de la recherche et d'éviter les « logiques d'abonnement », la gestion de ces différents services par un organisme spécialisé devrait permettre d'accélérer et de centraliser l'apprentissage sur leur efficacité. La plateforme fonctionnerait comme un nœud structurant dans un paysage actuellement protéiforme d'initiatives de financement : comme évoqué précédemment, elle ne remplacerait ni ne réduirait la diversité et la richesse actuelles du secteur, mais offrirait un centre de compétence et de collaboration se nourrissant des expériences existantes, mutualisant l'apprentissage et les compétences.

En appui à cette fonction de financement, la plateforme structurerait une gamme de services de soutien stratégique et opérationnel qui répondent aux défis liés à la production, à la diffusion et à l'utilisation de la recherche, y compris au travers du renforcement des capacités de demande et gestion de financements internationaux. Ces services devront inclure :

Initiative inspirante # 1 - Programme « Recherche au Sud » du Pôle Clermontois de Développement International

Entre 2022 et 2023, le programme « Recherche au Sud », dirigé par le Global Development Network depuis le Pôle Clermontois de Développement International, a combiné des appels à financement en Afrique francophone visant à évaluer les systèmes de recherche (initiative mondiale « Doing Research » du GDN, cf. *infra*), des appels à un soutien institutionnel axé sur la demande et ciblant les établissements académiques, ainsi qu'un fonds de recherche régional innovant pour les jeunes chercheurs, co-conçu avec de jeunes chercheurs de la région. Chacun de ces appels requiert des compétences et des mécanismes différents, mais tous mettent les acteurs locaux de la recherche aux commandes, notamment en ce qui concerne la conception de la fenêtre de financement, le choix des méthodologies et des objectifs. La mise en réseau entre les acteurs inclus dans les différents appels soutient l'émergence d'un groupe de chercheurs locaux le mieux placé pour débattre et imaginer un système de recherche différent dans la région, y compris par le biais d'une coopération renforcée avec l'Afrique anglophone.

Renforcement des capacités de recherche en Afrique Francophone | Global Development Network (<https://www.gdn.int/current-programs/institutional-research-capacity-building>)

Initiative inspirante # 2 – Programme ACE PARTNER

Le projet de Centres d'Excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique (ACE Impact) est une initiative de la Banque mondiale et de l'AFD en collaboration avec les gouvernements de douze pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour soutenir l'enseignement supérieur et la recherche dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), environnement, climat, agriculture et sciences sociales appliquées (éducation et santé). Aujourd'hui, le financement de 53 Centres d'Excellence africains permet de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation et une recherche pour le développement de qualité. Le projet ACEPARTNER, fruit d'une collaboration institutionnelle entre la Banque mondiale, l'Association des universités africaines (AUA), l'AFD, l'Institut de recherche pour le Développement (IRD), et Inria⁶, a permis dans ce cadre de structurer et de renforcer des réseaux régionaux thématiques pour favoriser le rayonnement et la collaboration scientifiques entre les Centres d'Excellence. Ces centres ont élaboré un agenda de collaboration en matière de formation, de recherche collaborative et de renforcement des capacités en recherche, autour de problématiques nationales et régionales partagées.

Présentation du projet ACE Partner (ace-partner.org)

B. La production de connaissances systématiques sur l'état de la recherche, à travers des évaluations des systèmes de recherche nationaux, l'analyse des opportunités et obstacles systémiques auxquels la recherche fait face, la production de données, les cartographies des financements et des réseaux. Ces informations sont essentielles pour comprendre les conditions de travail des chercheurs africains, à la lumière des trajectoires spécifiques des pays, et pour libérer la croissance du secteur à travers des investissements plus ciblés tant au niveau national qu'international.

Initiative inspirante # 3 – Initiative « Doing Research » du *Global Development Network*

La plateforme se propose d'investir dans la génération de preuves et d'analyses sur les obstacles systémiques et les tendances qui façonnent le développement des sciences sociales à travers le continent. Un exemple est fourni par l'initiative mondiale Doing Research du Global Development Network, qui collabore avec des organisations de recherche locales pour mettre en œuvre une analyse des systèmes de recherche nationaux dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En publiant des preuves comparatives et systématiques sur l'état de la production de recherche, la circulation de la recherche en dehors des institutions académiques et son utilisation dans les débats publics et les politiques, cette initiative suscite des débats nationaux sur la qualité et la valeur des sciences sociales et soutient des investissements plus ciblés et adaptés à leur développement ultérieur, tant par des agences nationales qu'internationales.

Doing Research - Assessing the Environment for Social Science Research in Developing Countries | Global Development Network (<https://www.gdn.int/doingresearch/methodology>)

⁶ Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, France.

C. L'encadrement dans la conception et la mise en œuvre de « services de soutien » à la recherche, visant principalement, mais non exclusivement, les institutions, et comprenant des appuis administratifs, en matière de communication, de gestion des collaborations de recherche, de services linguistiques...

Initiatives inspirantes # 4 et 5 Projet Global Africa et Projet AuthorAID

L'initiative proposée, qui apporterait des services de soutien à la recherche, pourrait s'inspirer du projet Global Africa. Construit autour de la revue éponyme, ce projet propose avant tout une « plateforme inclusive et plurilingue » pour diffuser des recherches pluridisciplinaires et de qualité sur les enjeux de développement de l'Afrique et connecter la recherche au débat public, y compris à travers l'organisation d'événements scientifiques. A cela se greffent des activités de renforcement des capacités, qui visent à la fois l'écosystème de l'édition scientifique, à travers des appuis aux acteurs de l'édition, et les capacités individuelles des jeunes chercheurs, à travers des activités de mentorat, des formations méthodologiques, des appuis à la publication, etc. En répondant aux besoins multiples des bénéficiaires, ces services « intégrés » contribuent ainsi à soutenir la recherche africaine à plusieurs niveaux. Une autre initiative inspirante est la plateforme AuthorAID de l'*International Network for the Availability of Scientific Publications (INASP)*. AuthorAID est un programme pionnier qui vise à remédier au manque d'accès aux compétences de recherche par le biais de formations en ligne gratuites en rédaction de recherche et en rédaction de propositions, d'actions d'encadrement, d'opportunités de réseautage et de collaboration, de financement pour les ateliers et les déplacements, d'intégration de la recherche et de la rédaction de propositions au sein des institutions, ainsi que de démarches de lutte contre les inégalités de genre dans les établissements académiques. Le réseau compte 14 000 chercheurs.

Global Africa | Revue scientifique panafricaine (globalafricasciences.org) - <https://www.authoraid.info/en/> - Home

D. L'expertise dans l'évaluation de programmes de recherche et de renforcement de capacités, encore très embryonnaire pour les sciences sociales. Les actions mises en place par le dispositif viseraient entre autre à évaluer si la plateforme et d'autres initiatives parviennent effectivement à remédier aux effets pervers du financement international de la recherche sur le continent, tels qu'identifiés dans la littérature, ainsi que leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Initiative inspirante # 6 – L'approche Qualité de la recherche plus (QR+) du CRDI

Le dispositif devra proposer des services pour faciliter l'application de standards de qualité et dispositifs d'évaluation de la recherche inspirés de l'approche QR+ développée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Au-delà de critères de rigueur et excellence scientifique, cette approche reconnaît l'importance d'intégrer des facteurs contextuels dans l'appréciation de la qualité d'une recherche ainsi que de faire reposer les évaluations sur des données empiriques. Pensée comme une méthode souple et personnalisable, elle peut s'appliquer tout au long du cycle de recherche, depuis sa conception jusqu'à la phase d'apprentissage. En portant une attention forte aux enjeux d'évaluation, l'initiative proposée permettrait de capitaliser sur les pratiques et favoriser le partage d'expériences entre équipes de recherche, tout en s'attachant à apprécier l'efficacité des financements et services apportés par la plateforme.

Qualité de la recherche plus | CRDI - Centre de recherches pour le développement international (idrc-crdi.ca)

E. Enfin, la plateforme créerait un espace commun et neutre pour partager l'information et réunir régulièrement les représentants des communautés qui composent le paysage de la recherche en Afrique : bailleurs, chercheurs et chercheuses, professions de support à la recherche, ainsi que des acteurs qui n'ont pas de lien direct avec l'univers de la recherche mais qui pourraient contribuer à la définition des besoins de production et de transfert de connaissances pour alimenter les politiques publiques. Cet espace s'appuierait sur les réseaux et programmes existants. Les services spécifiques comprendraient la gestion de bases de données ouvertes et de référentiels de recherche et d'évaluation sur la recherche en Afrique, des cartographies des bailleurs et des financements, des répertoires de professionnels qualifiés en matière de soutien à la recherche, des programmes ouverts d'évaluation par les pairs et de mentorat (cf. supra), ainsi que la possibilité de réunir des réseaux thématiques à la demande.

Cette plateforme se matérialiserait notamment à travers un site internet qui permettrait la mise en commun des ressources et diffuserait l'information sur, voire donnerait l'accès, aux différents services offerts.

Les bailleurs pourraient utiliser la plateforme pour gérer certaines de leurs initiatives propres (A), en mutualisant les capacités à cette fin, mais aussi des services d'appui spécifiques (B-E), et en détachant éventuellement du personnel auprès de celle-ci pour lui apporter un soutien en nature. La plateforme s'engagerait de toute manière à un partage de connaissances et d'outils, et à la facilitation d'une réflexion commune au niveau des acteurs ciblés (bailleurs nationaux et internationaux, chercheurs et institutions de recherche locales, et experts de politique de recherche dans le continent).

Initiative inspirante # 7 – L'EADI, un réseau de partage d'expérience et d'échanges

La plateforme proposée viserait à animer les échanges d'expérience et faciliter le partage de connaissances entre les différents acteurs du monde de la recherche africaine en sciences sociales. Elle pourrait s'inspirer de réseaux d'acteurs comme l'*European Association of Development Research and Training Institutes (EADI)*, qui favorise la création de groupes de travail autour des thématiques d'intérêt de ses membres tant en termes de méthodes de production de recherche, que de valorisation des résultats ou encore de tendances de recherche. En développant des outils et créant des occasions de rencontres régulières autour d'événements, la plateforme jouerait ainsi un rôle de facilitateur dans l'identification des synergies entre les initiatives et dispositifs existants portés par une grande variété d'acteurs ainsi que dans l'amélioration de l'accès à une information fragmentée au bénéfice des chercheurs, des financeurs et des institutions.

EADI: European Association of Development Research and Training Institutes - <https://www.eadi.org/>

Conclusions

Qu'il s'agisse de financer des activités de production ou de valorisation de connaissance, de renforcer les capacités individuelles ou institutionnelles ou encore la mise en réseau des acteurs, les initiatives d'appui à la recherche sur le continent africain sont nombreuses et hétéroclites. S'inspirant de ces expériences comme des enseignements de la recherche, cette proposition de création d'une plateforme de soutien à la recherche africaine en sciences sociales pour le développement ne vise pas à ajouter une initiative « supplémentaire » dans un contexte déjà foisonnant. Son objectif est au contraire de réduire la fragmentation, en proposant aux bailleurs à l'initiative de projets individuels et qui ne disposent pas des compétences et des connaissances nécessaires, une plateforme unique pour le partage des savoirs, le financement de la recherche et la gestion des aspects administratifs ; en mettant à la disposition de l'ensemble des acteurs des ressources et des outils propices à la collaboration, au partage d'expériences et à la recherche de synergies. Conformément aux principes énoncés (simplification, durabilité, droit à l'initiative, subsidiarité), l'existence de cette « entrée unique » permettrait de mettre en place des procédures harmonisées et simplifiées, réduisant les coûts de transaction particulièrement rédhibitoires pour les plus petites institutions de recherche ; de gérer les financements en s'affranchissant des directives et des intérêts des financeurs, pour mettre au centre des interventions l'agenda des chercheurs ; de s'appuyer sur les institutions nationales, dans la logique de ne pas affaiblir les systèmes de recherche. En se fondant sur la connaissance des contextes et sur une expertise spécifique dans les interventions dans le secteur de la recherche, elle serait capable de fournir des services efficaces et adaptés à ses bénéficiaires.

Compte tenu de la masse des financements publics et privés qui affluent dans ce secteur, de leur fragmentation croissante⁷ et de l'absence d'un cadre harmonisé, une telle initiative semble non seulement possible, mais très souhaitable, à condition de convaincre les acteurs du financement de sa pertinence, efficacité et impact. Nous espérons que ce plaidoyer y contribuera.

⁷ A titre d'exemple, dans les seuls pays sahéliens le projet SAFIRE fait état d'une multiplication par huit du nombre des principaux bailleurs de la recherche entre 2008 et 2017.

Références bibliographiques

Amarante V., R. Burger, G. Chelwa, J. Cockburn, A. Kassouf, A. McKay & J. Zurbrigg (2022) Underrepresentation of developing country researchers in development research, *Applied Economics Letters*, 29:17, 1659-1664, DOI: <https://doi.org/10.1080/13504851.2021.1965528>

Arvanitis *et al.* à paraître, *Institutions scientifiques et trajectoires des chercheurs au Sahel*⁸

Botton S., R. D'Aiglepiepierre & Maru Sama, K. (2019), *Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des sciences sociales*. AFD éditions

Botton S. & D'Aiglepiepierre R. (2020), *Repenser le financement International des recherches africaines*. AFD éditions

Chelwa, G. (2021) *Does economics have an 'Africa problem'?* *Economy and Society* Vol. 50 Issue 1, <https://doi.org/10.1080/03085147.2021.1841933>

Delahais T. & Devaux-Spatarakis A. (2022), *Qu'attendre de la recherche pour éclairer l'action publique*. AFD éditions.

Egbetokun, A., A. Olofinyehun, A., Ayo-Lawal, A., Oluwatope, O., Sanni, M., & Yusuff, U. (2020). *Doing Research in Nigeria, Country Report*. GDN-NACETEM

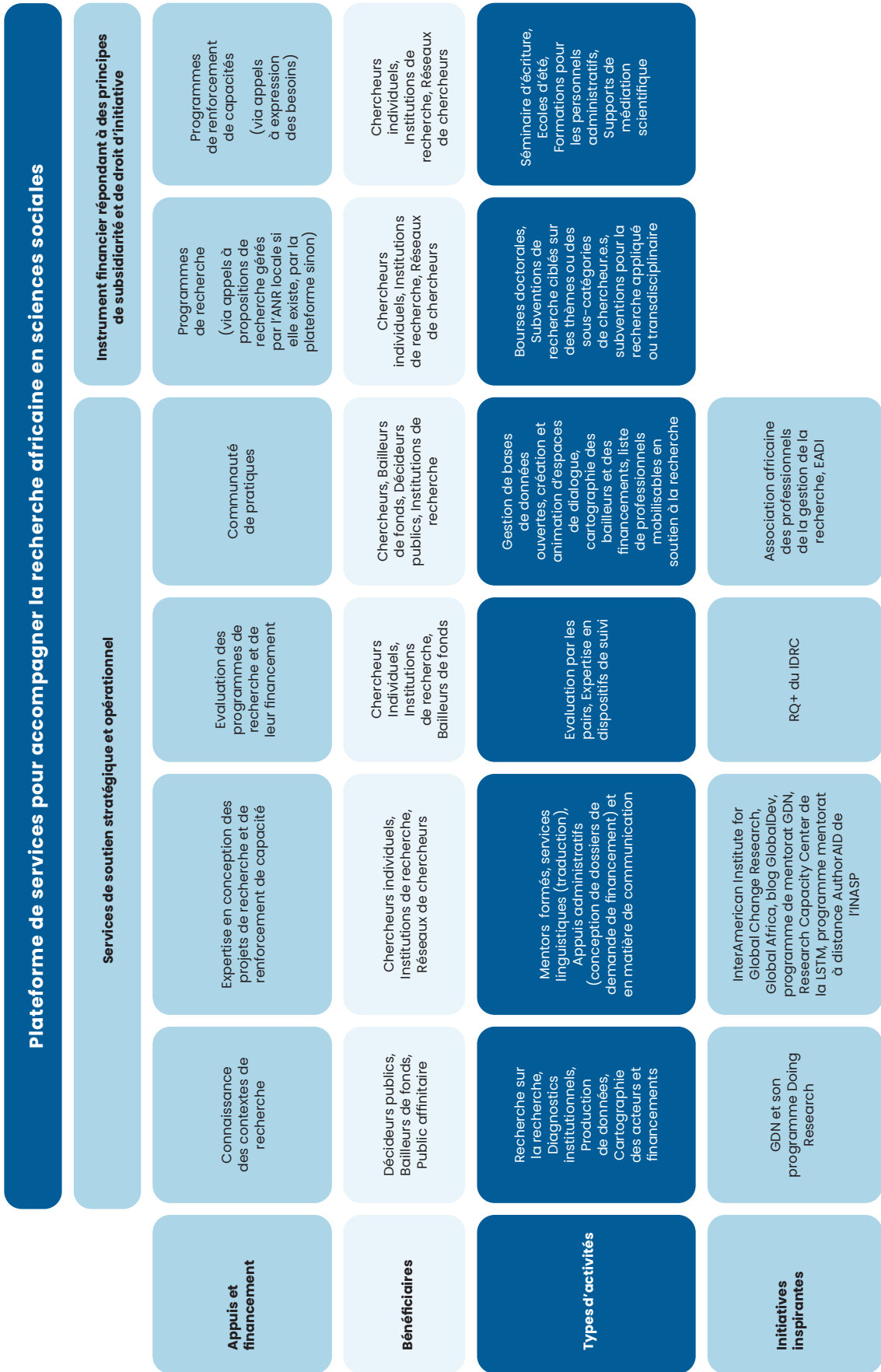
Mouton J. (2010), *The state of social science in sub-Saharan Africa*, UNESCO Digital Library, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000190659>

Sarr F., 2016, *Afrotopia*. Philippe Rey.

UNESCO 2021, *UNESCO Science Report: the race against time for smarter development*.

8 Rapport bibliométrique issu du projet de recherche « SAFIRE : Sahel, Financement de la Recherche »

Annexe



Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr. Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation Luciole

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 4^e trimestre 2023

ISSN 2680-5448 | **ISSN numérique** 2680-9214

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications
de la collection Policy Paper :
<https://www.afd.fr/collection/policy-papers>